
N°3.3 Pluriactivité et agriculture : incidences juridiques, fiscales et sociales

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Objectifs :

Qualifier d'un point de vue juridique, fiscal et social les principales activités susceptibles d'être réalisées ;

Maîtriser les activités réalisables par type de sociétés et de baux et les risques en cas de non-respect ;

Maîtriser les impacts fiscaux et sociaux liés à la pluriactivité.

Pré-requis :

Disposer d'une expérience significative dans la gestion des dossiers agricoles. Maîtriser les règles de base en droit rural et fiscalité agricole.

Durée : 1 jour - 7 H 30

Animateur : Avocat en droit et fiscalité agricole depuis plus de 10 ans (Cabinet Terresa partenaire de l'UNECA) ; Juriste/fiscaliste au sein d'organisation professionnelles agricoles locales et nationales pendant 15 ans ; Intervenant aux master II Droit Rural Université de Bourgogne et Master mention Droit des affaires parcours Aspects juridiques et comptables de l'entreprise agricole (AJCEA) ;

Tarif par participant :

Prochaine date à partir d'octobre 2021

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les activités développées par les entreprises agricoles et leurs dirigeants sont de plus en plus multiples. Connaître leur qualification (agricole, commerciale, civile...) au plan juridique, fiscal, social et les conséquences induites au regard du droit des sociétés, du statut du fermage, du contrôle des structures, des différents impôts, du régime social des chefs d'entreprise est primordial pour réaliser un conseil des plus avisés. De nombreux exemples concrets viennent illustrer ces différents points.

CONTENU

Introduction : présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Matin : 1 pause de 20 à 25 minutes en présentiel, ou 2 pause de 10 à 12 minutes en distanciel

1. INTRODUCTION - DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE (JURIDIQUE, FISCALE, SOCIALE)

2. CONSÉQUENCES DE LA PLURIACTIVITÉ

Au plan juridique

Incidences déclaratives (CFE, répertoires professionnels),

Droit des sociétés,

Statut du fermage,

Contrôle des structures,

Règles d'urbanisme.

Au plan fiscal

Impôt sur le revenu

Réforme de la théorie du bilan

Champ application BA/BIC/BNC

Fiscalisation revenus accessoires

Impacts déficits/exonération plus-values

Impôt sur les sociétés

TVA

CET

Taxes divers (habitation, foncières, apprentissage, taxe d'aménagement)

Au plan social

Champ application des régimes des non-salariés agricoles,

Régime spécifique locations meublées

Pluralité de statuts non-salariés et/ou salariés

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions.

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Exemples pratiques et retour d'expérience

Document remis

Remise du support de formation projetés + annexes

Remise d'un support papier

Suivie de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz à l'issue de la formation avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 4 100 € HT soit 4 920 € TTC la journée.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas de l'animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel de l'animateur...)

Le support de formation sera facturé par participant : 45 € HT au format papier ou 18 € HT au format PDF.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 20 personnes par session.

* *A partir de la tenue de 3 formations (hors AF), une ristourne de 5 % sera accordée sur l'ensemble des séminaires (hors AF) de la saison (07/2020- 06/2021).

Source URL: <http://formation.uneca.fr/pluriactivite-et-agriculture-incidences-juridiques-fiscales-et-sociales>